



# L'INFORMATEUR

Volume 21

Numéro 03

Mars 2014

## DANS CE NUMÉRO

Table des matières	1
Résolutions séance du 11 mars 2014	1
Bordées er/ou tempêtes de neige...	2
Chronique littéraire et nouvelles revues	3
3 Expositions à la bibliothèque	4
Le Pouce vert qui me démange	5
Brunch Festival Western	5
Communiqué – Avertisseur de fumée	6
Bistro St-Benoît	7
Spectacle "La légende de Saint-Benoît	8
Offre d'emploi pour étudiants	9
M.GA Vente à ,10 ¢	9
Location de costumes d'époque	9
Dîner Spaghetti Pompiers et sa duchesse	10
Bénévole de la Tête aux Pieds	11
Centre de la Petite enfance	12
Crédit d'impôt ÉcoRénov	13
Crédit d'impôt pour fosse septique	18
Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent	19
L'Oasis des Aîné(e)s à Saint-Eusèbe	22
CMA – Réalise ton rêve d'entreprise	23
Aller simple – Passages frontaliers	25
Solution pour hébergement	26
Offre de services "Exploitation camping	28
120 rassemblements de famille -30 au Témis	29
Les Lavoie et les Bérubé de Saint-Louis	30
Cyberfoire – Message promotionnel	30
Ferme Patoine et Frères inc. Excavation	31
Logement à louer	31
Fête des voisins – Samedi 7 juin 2014	32
Mois de la nutrition	33
InfoTruc*Trucs et Astuces*Histoire du hockey	34
Événements à venir	36

## RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 11 MARS 2014

### RS-034-14 Indexation des frais de représentation du maire et des conseillers

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'indexation des frais de représentation de 2,50 % pour l'année 2014.

### RS-035-14 Frais de représentation du maire et des conseillers

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement des frais de représentation du maire et des conseillers pour les mois de janvier, février et mars 2014 ci-dessous décrit :

Émilien Beaulieu	1,569.39 \$
6 conseillers (523.13 \$ x 6)	<u>3,138.78</u>
Yvan Côté, Louis Boulianne, Anne Pelletier	
Alain Thériault, Samuel Moreau, Patrick Michaud	<u>4,708.17 \$</u>

### RS-036-14 Congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec

Les assises annuelles de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendront les 11, 12 et 13 juin prochain au Centre des congrès de Québec

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise son directeur général à se rendre au congrès des directeurs municipaux les 11, 12 et 13 juin prochain au Centre des congrès de Québec. Le Conseil autorise le paiement de l'inscription et des frais de déplacement et de séjours.

### RS-037-14 Mois de l'arbre et des forêts : Demande de plants

L'Association forestière bas-laurentienne invite la municipalité à participer au « Mois de l'arbre et des forêts » qui se tiendra du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2014. Le Conseil municipal de la paroisse de Packington présentera un projet pour obtenir des plants auprès de l'Association forestière bas-laurentienne.

### RS-041-14 Changement logo corporatif

Les membres du conseil sont en faveur pour changer leur image (logo) corporative considérant que notre ancienne signature date de 2000. AvecStyle a produit différents scénarios et le conseil s'est entendu sur le choix du nouveau logo.

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington change son image corporative. Le lancement se fera en juin prochain. Des soumissions seront demandées pour la fourniture de produits promotionnels soit épinglettes, drapeaux, enseigne sur le bâtiment multi-services, collants pour véhicules municipaux.

## MAIRE

Émilien Beaulieu

## CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

*Yvan Côté*

*Louis Boulianne*

*Anne Pelletier*

*Alain Thériault*

*Samuel Moreau*

*Patrick Michaud*

## BUREAU MUNICIPAL

35-A, rue Principale  
Packington QC G0L 1Z0

☎ : 418 853-2269

☎ : 418 853-6427

@ : [info@packington.org](mailto:info@packington.org)  
<http://www.packington.org>

*Denis Moreau*

Directeur général - secrétaire trésorier

*Landy Mc Nicoll*

Adjointe administrative

## COMMISSION DES LOISIRS DE PACKINGTON INC.

☎ : 418 853-5290

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-5290

## CACI

☎ : 418 853-2269

## CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

## GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

## INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

## O. M. H.

☎ : 418 853-2269

## SURÉTÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

## HORAIRE RÉGULIÈRE

### Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au vendredi de

8 h 30 à midi;

&

13 heures à 16 h 30.

## RS-044-14 Demande de soumissions traitement de surface double

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la paroisse de Packington désire se préparer pour la réalisation de travaux de traitement de surface double dans les secteurs du 5<sup>e</sup> Rang Sud et le 6<sup>e</sup> Rang ainsi qu'une partie de la route du Lac-Jerry dans l'éventualité que la subvention sur le transfert de la taxe d'accise se débloque;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la paroisse de Packington est conscient que nous n'avons pas encore reçu de confirmation de notre montant de subvention de la taxe d'accise;

QU'ADVENANT la non concrétisation de la subvention, le Conseil sera dans l'obligation de retarder les travaux.

EN CONSÉQUENCE,

le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande des soumissions pour la réalisation de travaux de traitement de surface double sur une partie du 5e Rang Sud, du 6e Rang et de la route du Lac-Jerry. Que les travaux devront être réalisés avant le 31 août 2014. Que les travaux seront réalisés à la condition que nous ayons reçu confirmation de notre subvention sur le transfert de la taxe d'accise

## RS-046-14 Date de la prochaine séance du conseil

Le Conseil municipal de la paroisse de Packington déplace la séance régulière d'avril pour le mardi 8 avril 2014 à la même heure et au même endroit considérant que le 7 avril est prévue le jour du vote provincial.

## *BORDÉES*

D'habitude, il y en a trois quatre bordées et/ou tempêtes : de mars à avril. Vers le 14 mars, la tempête de la St-Patrick ;

Quand une neige mouilleuse tombe au printemps, elle annonce une «bordée de sucre» : c'est une tempête ou la neige colle après tout;

La bordée des « granges » (à la fin mars), on appelait ainsi à cause de l'infiltration de la neige par les fentes «cracks» dans les murs des vieilles bâtisses ça faisait des petites lames de neige par l'intérieur des vieilles granges.

La tempête des «corneilles», ça le dit : les corneilles capotent dans ce temps : elles volent toutes ensemble, en se lamentant.

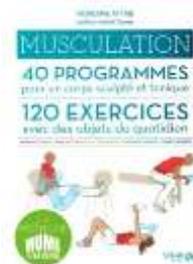
## CHRONIQUE LITTÉRAIRE

par Lorraine Morin



### Titre : Musculation (DOCUMENTAIRE)

40 programmes pour un corps sculpté et tonique;  
120 exercices avec des objets du quotidien.



Auteur : Nordine Attab



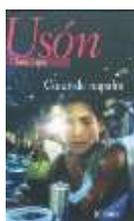
### Titre : À emporter (RECETTES)

Tortilla, salades, fougasses, terrines, brioches...

Auteur : Patrick Chevallot

### Titre : Les 100 ans de la reine mère (DOCUMENTAIRE)

Destin d'une femme – Histoire d'une reine, une reine mère. Album d'une vie qui défile comme une promenade dans les images du passé et du présent.



Auteur : Michel Guérin

### Titre : Cœur de napalm (ROMAN ÉTRANGER)

Fede a quatorze ans. Il vit à Santander entre son père et sa belle-mère mais il rêve de retrouver sa mère. Tortilla, salades, fougasses, terrines, brioches...

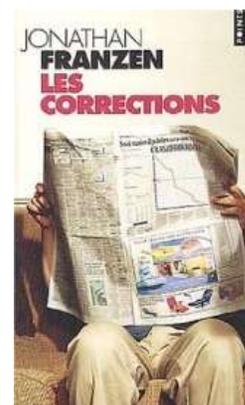
Auteur : Clara Usón

### Titre : Les corrections (DOCUMENTAIRE)

Et si les enfants naissaient pour corriger les erreurs de leurs parents.

Une tragédie américaine mais aussi une comédie irrésistible.

Auteur : Michel Guérin



## NOS EXPOSITIONS

### **Infos Express**

Le printemps 2012 maquait le désir du Réseau BIBI du Bas-Saint-Laurent de connaître les coûts de lecture de sa population. Pour y parvenir, deux sondages ont été réalisés auprès de cette dernière dont l'un par la firme Léger Marketing. Il a alors été possible de connaître les intérêts des lecteurs pour des sujets variés et d'actualité correspondant à plusieurs de leurs préoccupations.

Vous trouverez donc rassemblés dans l'exposition **Infos Express** des livres sur :

- + La santé au naturel;
- + Les voyages;
- + Comment donner le goût de lire à mon enfant;
- + Comment régler les conflits dans les milieux familiaux, sociaux, de travail, etc.;
- + La violence à l'école;
- + Les finances personnelles.



---

### **Paul Pelletier, Géographie de l'âme - Photographies**

Originaire de Rivière-du-Loup, Paul Pelletier habite maintenant Notre-Dame-du-Portage. Il fait de la photographie depuis 1971. Il a une formation en art et en géographie. Il écrit depuis plusieurs années et a publié en petites séries, quelques livres avec ses textes, ses dessins et ses photographies.

Dans La Géographie de L'Âme, Paul Pelletier place en paire des images de personnes et de paysages. Les textes viennent construire l'atmosphère autour de ce paysage

---

### **Exposition L'ACADIE**

Document disponibles :

- + Courir la mer : Visage de l'Acadie contemporaine;
- + François Vaillant : Jeune héros acadien de 1755;
- + Histoire du drapeau acadien;
- + La butte à Pétard (roman);
- + Le départ de Julie;
- + Le goulag acadien, 1960-2000 (roman);
- + Les Acadiens louisianais et leur parler;
- + Médecine traditionnelle en Acadie (enquête);
- + Parlures d'Acadie.



## LE «POUCE VERT» QUI ME DÉMANGE

*par Le Comité d'embellissement de Packington*

### Quoi faire en MARS pour nos jardins...

Pensons à nos jardins...

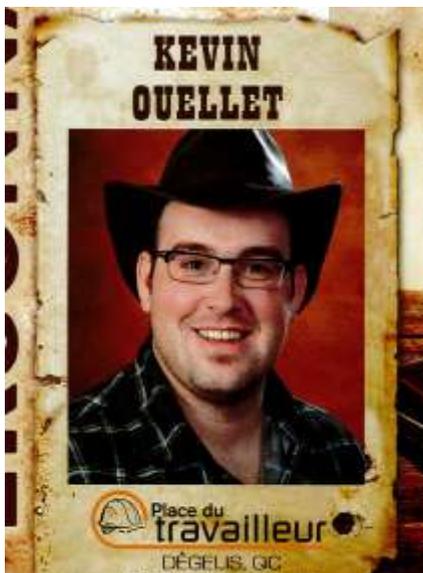
Mars, c'est la fin de l'hiver ou le début du printemps?

L'heure est à l'inventaire des graines potagères et à fleurs et à la préparation des commandes.

Les semis débiteront bientôt.

Revoir les photos du jardin à légumes et celui à fleurs, ceci vous amènera à faire votre commande.

Bonne préparation et souhaitons de tout cœur que la température plus chaude sera avec nous bientôt.



## Brunch Festival Western

*Personnalité : Chantale Lavoie*

*Personnalité : Keven Ouellet*

Dimanche 23 mars 2014 de 10 h 30 à 13 h

au Centre communautaire de Packington

Coût: 0-5 ans: gratuit

6-12 ans: 8 \$ /

13 ans et plus: 12 \$



# Communiqué de presse

**POUR PUBLICATION IMMÉDIATE**

## ***Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée***

**Municipalité de Packington, le 4 mars 2014.** —Votre service de sécurité incendie, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure le dimanche 9 mars pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

Pour **vérifier votre avertisseur de fumée**, il suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

**Testez aussi sa capacité à détecter la fumée** en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si elle a bien reçu le signal.

### ***Points importants à retenir :***

○ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.

○ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.

○ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans ou avant, s'il est endommagé ou défectueux. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.

○ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée. On vous recommande de vérifier régulièrement son bon fonctionnement et de changer la pile, au besoin.

Pour plus de renseignements sur l'avertisseur de fumée et la prévention des incendies, communiquez avec votre service municipal de sécurité incendie ou visitez le site [www.securitepublique.gouv.qc.ca](http://www.securitepublique.gouv.qc.ca).

– 30 –

Source :  
Ministère de la Sécurité publique

Pour information :  
Service incendie de Packington



DU JEUDI AU  
DIMANCHE

DÉJEUNER  
DÎNER  
SOUPER

---

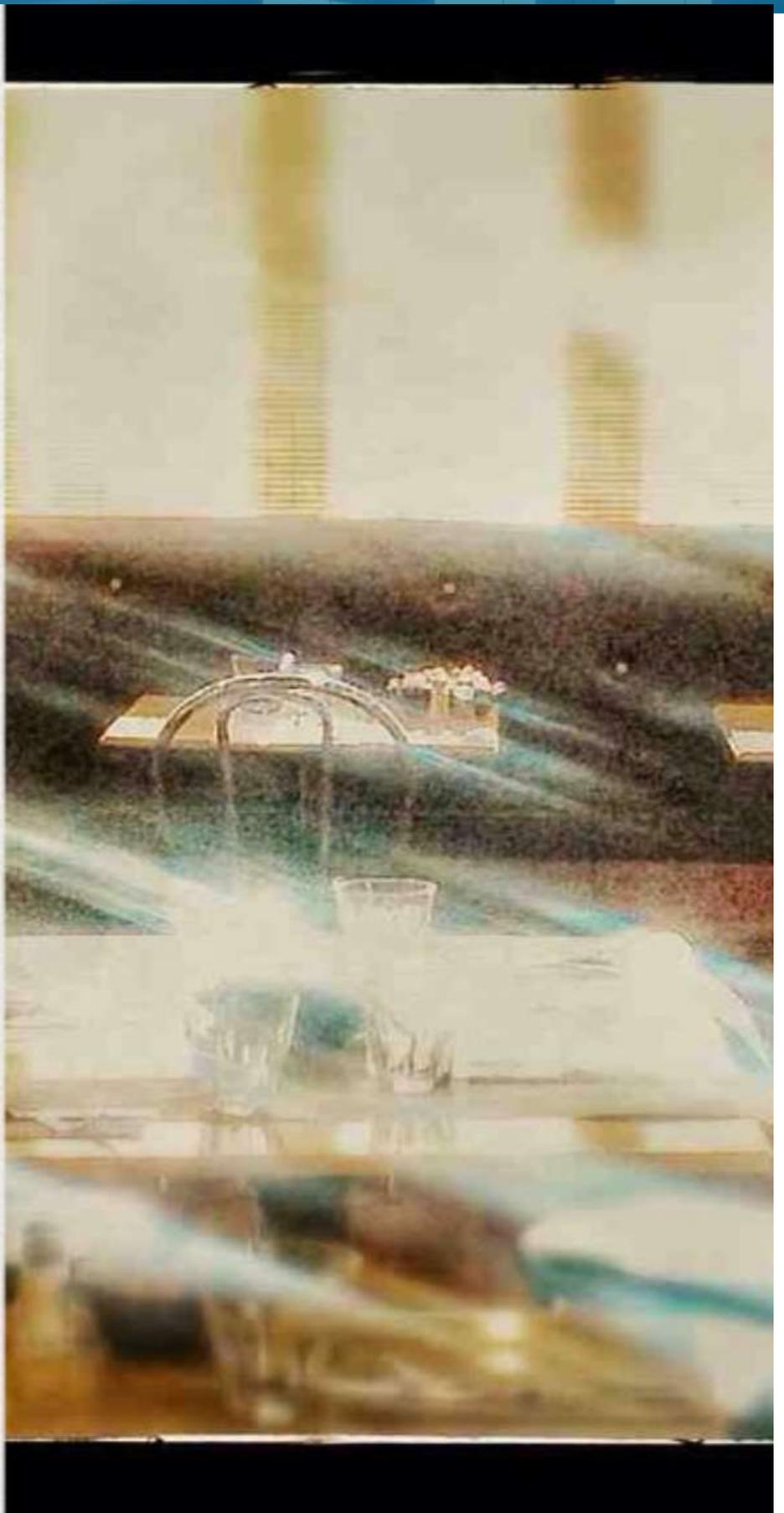
BISTRO  
ST-BENOÎT

---

LE BRUNCH  
LES DIMANCHES  
DÈS 10h

---

37 PRINCIPALE  
PACKINGTON  
418.853.6565



## SPECTACLE À NE PAS MANQUER

*La légende de Saint-Benoît,*

*un conte historique à l'église de Packington.*



**Samedi 29 mars 2014 à 19 h 30**

**Prévente : 10 \$**

**À la porte : 15 \$**

Les musiciens : Luc Beaulieu, Marco Malenfant, Martial Morneau, Philippe Pelletier.

Une invitée de marque : Madame Nikole Dubois,

Vous pouvez vous procurer vos billets auprès de tous les membres du CMA de Packington ainsi qu'à :

- Bistro St-Benoît de Packington
- Clinique d'esthétique en Beauté
- Caisse populaire de Packington
- Municipalité de Packington

Pour information : 418 853-2863

Des surprises vous attendent...

## TAPIS HOOKÉ CONGRÈS MONDIAL ACADIEN

Résultat de la pièce artisanale confectionnée par «*les hookeuses de Packington*».

Le travail est maintenant terminé; des milliers de gestes au «crochet monté sur un manche» furent exécutés. Quel beau résultat!

L'église de Grand-Pré a sa légende et son histoire mais nous aussi auront notre histoire à raconter concernant ce chef d'œuvre

Nous avons poinçonnés des milliers de fois; et nous avons tissé aussi : de beaux liens amicaux dont nous nous souviendrons longtemps.

À chacun et chacune des bénévoles, un GRAND MERCI poinçonné d'amitié et d'entraide.



*Gaétane Thériault, responsable*

# OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANTS

**du 8 au 24 août 2014**

Au mois d'août dans le cadre du Congrès mondial Acadien, il y aura une exposition de Tapis hooké dans le local de l'ancienne bibliothèque ainsi qu'une exposition de vêtements et articles liturgiques d'Hier à aujourd'hui dans la partie sacristie (arrière).

Nous recherchons une personne dynamique de fin secondaire ou du cégep comme animateur ou animatrice ou autres personnes disponibles pour une visite guidée durant 17 jours à partir du 8 août.

## **Exigences :**

1. Facilité d'apprentissage pour apprendre un texte;
2. Personne dynamique.

Pour information : Étienne Moreau au 418 853-2863

P.S. L'admission pour cette visite guidée sera de 5 \$ par personne et les profits seront pour la Fabrique de Packington.

## MÉGA VENTE À ,10 ¢

### **Pour les personnes qui vont faire leur grand-ménage bientôt...**

Si vous avez des objets que vous ne vous servez plus mais qui sont comme neufs; nous allons faire une MÉGA vente à ,10 ¢ au profit de la Fabrique de Packington en septembre. **Passez le message!**

Pour informations, contactez Étienne au 418 853-2863.

## COSTUMES D'ÉPOQUE

Location de costumes de tout genre  
Suzanne Lavoie, propriétaire  
36, rue Jocelyn  
Saint-Honoré-de-Témiscouata  
418 497-2389



**En prévision pour le 16 août 2014.**

# Dîner Spaghetti

Votre brigade d'incendie et sa duchesse  
vous invitent à leur **dîner spaghetti** le

Samedi 12 avril 2014

dès 11 h 30

au Chalet communautaire de Packington  
(115, rue Soucy)



Adulte : 12 \$

12 ans et moins : 6 \$

Comme dessert : ***Tire d'érable sur neige!***

## AU PLAISIR DE VOUS Y VOIR!



À l'occasion de la Journée internationale des bénévoles, la Fédération des centres d'action bénévoles du Québec (FCABQ) à l'immense plaisir de dévoiler, pour une 40<sup>e</sup> année consécutive, le thème et le visuel de la Semaine de l'action bénévole (SAB) qui se tiendra du 6 au 12 avril 2014 au Québec: **Bénévole de la tête aux pieds.**

La passion habite les bénévoles. Leur engagement est entier, que ce soit envers une cause qu'ils ont adoptée ou par plaisir spontané. Collectivement, ils se dévouent de la tête aux pieds, apportant une contribution essentielle à la qualité de vie des communautés. Individuellement, chaque bénévole partage ses atouts intellectuels, compétences, aptitudes physiques et autres talents. C'est par l'ensemble de ces actions que les bénévoles rayonnent à leur façon dans leur milieu!

Tout comme des centaines d'organisations qui ont souligné l'implication de milliers de bénévoles au fil du temps, nous vous invitons à faire la promotion du bénévolat et à reconnaître le rayonnement des gens engagés dans votre communauté!

## **40 ANS DE RAYONNEMENT !**

Très avant-gardiste en matière de promotion, de reconnaissance et de développement de l'action bénévole, la FCABQ soutient au Québec la SAB dès sa deuxième année d'existence en 1974. Quarante (40) ans plus tard, la FCABQ est toujours porteuse, du thème, du visuel et de l'argumentaire qui sous-tendent la SAB. Elle produit et met à la disposition de tous les acteurs et organisations des différents milieux, des outils de promotion et d'information afin de faire rayonner l'action bénévole.

Pour en savoir plus sur la Semaine de l'action bénévole 2014, visitez le site internet de la FCABQ au [www.fcabq.org](http://www.fcabq.org)



CPE-BC Les Calinours

Le milieu familial

Pirate Maboule ou Barbe Bleue

Le programme éducatif... au quotidien



Ce matin, Sonia, comme tous les matins depuis 5 ans, a ouvert la porte de sa demeure familiale pour l'animer de rires et de petites mains d'enfants désirant apprendre et découvrir. Quand, Samuel est arrivé, avec son discours de pirate et de monstre marin, elle a délaissé son monde d'adulte pour pénétrer dans son imaginaire... L'aventure d'une journée a débuté!

Spontanée et inspirée des enfants, elle transforme un simple bout de papier coloré en un bricolage de pirates qui devient une activité d'apprentissage. Le beau temps interpellant, les voilà devenus des chercheurs de trésors.



Chacun y met du sien quand les petits pas et les mots s'entremêlent pour faire des pirates, des explorateurs à l'affût des couleurs, des objets et des grosseurs. L'heure de la sieste devient tout aussi colorée, puisque capitaine Sonia leur propose d'interagir dans son histoire sortant tout droit de son imaginaire.

Et voilà qu'en toute magie, le programme éducatif est appliqué, une richesse intégrée à tous les services de garde subventionnés.

Des suggestions de jeux sur le site de [naitreetgrandir.com/](http://naitreetgrandir.com/)

Pour les places disponibles en milieu familial : [www.bila.ca](http://www.bila.ca)

Pour trouver un service de garde en milieu familial : 418-854-0255 poste 520

Pour devenir RSG : 418-854-0255 poste 521

[www.cpebccalinours.ca](http://www.cpebccalinours.ca)

17 octobre 2013

# Crédit d'impôt ÉcoRénov

Un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable est instauré sur une base temporaire.

Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable à l'égard de leur lieu principal de résidence ou de leur chalet en vertu d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et répondre à des normes reconnues en ce domaine.

L'aide fiscale accordée par ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

Vous trouverez ci-dessous la liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus.

Pour d'autres renseignements, communiquez avec nous.

## Liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus

### A. Travaux relatifs à l'enveloppe de l'habitation

#### A1 Isolation du toit, des murs extérieurs, des fondations et des planchers exposés

- L'isolation doit être faite avec des matériaux isolants sans urée-formaldéhyde ou à faible taux de composés organiques volatils (COV) certifié GREENGUARD ou choix environnemental ÉcoLogo. De plus, la valeur isolante doit respecter les normes suivantes :
  - isolation du grenier : la valeur isolante atteinte doit être de R-41 (RSI 7,22) ou plus;
  - isolation du toit plat ou du plafond cathédrale : la valeur isolante atteinte doit être de R-28 (RSI 4,93) ou plus;
  - isolation des murs extérieurs : l'augmentation de la valeur isolante doit être de R-3,8 (RSI 0,67) ou plus;
  - isolation du sous-sol (y compris les solives de rive) : pour les murs, la valeur isolante atteinte doit être de R-17 (RSI 3,0) ou plus, alors que pour

- les solives de rive, la valeur isolante atteinte doit être de R-20 (RSI 3,52) ou plus;
- isolation du vide sanitaire (y compris les solives de rive) : pour les murs extérieurs (y compris les solives de rive), la valeur isolante atteinte doit être de R-17 (RSI 3,0) ou plus, alors que pour la surface de plancher au-dessus du vide sanitaire, la valeur isolante atteinte doit être de R-24 (RSI 4,23) ou plus;
  - isolation des planchers exposés : la valeur isolante atteinte doit être de R-29,5 (RSI 5,20) ou plus.

## **A2 Étanchéisation**

- Étanchéisation à l'eau des fondations.
- Étanchéisation à l'air de l'enveloppe de l'habitation ou d'une partie de celle-ci (murs, portes, fenêtres, puits de lumière, etc.).

## **A3 Installation de portes ou de fenêtres**

- Remplacement ou ajout de portes, de fenêtres et de puits de lumière par des modèles homologués ENERGY STAR pour la zone climatique dans laquelle l'habitation est située.

## **B. Travaux relatifs aux systèmes mécaniques de l'habitation**

### **B1 Système de chauffage**

- Remplacement d'un appareil d'un système de chauffage au propane ou au gaz naturel par l'un des appareils suivants utilisant le même combustible :
  - un générateur d'air chaud homologué ENERGY STAR dont l'efficacité annuelle de l'utilisation de combustible (Annual Fuel Utilization Efficiency (AFUE)) est d'au moins 95 % et qui est muni d'un moteur à courant continu (CC) sans balai;
  - un générateur d'air chaud sans dégagement dont l'AFUE est d'au moins 95 %, si l'habitation est une maison mobile;
  - une chaudière homologuée ENERGY STAR dont l'AFUE est d'au moins 95 %.
- Remplacement d'un appareil ou d'un système de chauffage au bois intérieur par l'un des suivants :
  - un appareil ou un système de chauffage au bois intérieur conforme à la norme CSA-B415.1-10 ou à la norme 40 CFR Part 60 Subpart AAA de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis sur les appareils de chauffage au bois. Toutefois, les appareils qui ne sont pas mis à l'essai par l'EPA ne sont pas admissibles à moins d'être certifiés en vertu de la norme CSA-B415.1-10;

- un appareil intérieur à granules (y compris les poêles, les générateurs d'air chaud et les chaudières au bois, au maïs, aux grains ou aux noyaux de cerises);
  - un corps de chauffe intérieur en maçonnerie.
- Remplacement d'une chaudière extérieure à combustible solide par un système de chauffage extérieur au bois conforme à la norme CAN/CSA-B415.1 ou au programme Outdoor Wood-Fired Hydronic Heater de l'Environmental Protection Agency (EPA) (OWHH Method 28, phase 1 ou 2), pour autant que la puissance du nouveau système soit égale ou inférieure à celle de l'ancien.
- Installation d'une thermopompe à air homologuée ENERGY STAR de type bibloc central ou minibloc sans conduits comprenant une unité extérieure et au moins un dispositif par étage (à l'exclusion du sous-sol) qui comporte un numéro de l'Air-Conditioning, Heating, and Refrigeration Institute (AHRI) et satisfait aux exigences minimales suivantes :
  - un taux de rendement énergétique saisonnier (Seasonal Energy Efficiency Ratio (SEER)) de 14,5;
  - un taux de rendement énergétique (Energy Efficiency Ratio (EER)) de 12,0;
  - un coefficient de performance de la saison de chauffage (Heating Seasonal Performance Factor (HSPF)) pour la région V de 7,1;
  - une capacité de chauffage de 12 000 Btu/h.
- Installation d'un système géothermique certifié par la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCEG). Seule une entreprise agréée par la CCEG peut procéder à l'installation de la thermopompe conformément à la norme CAN/CSA-C448. La CCEG doit également certifier le système après l'installation.
- Remplacement de la thermopompe d'un système géothermique existant. Seule une entreprise agréée par la Coalition canadienne de l'énergie géothermique (CCEG) peut procéder à l'installation de la thermopompe conformément à la norme CAN/CSA-C448.
- Remplacement du système de chauffage au mazout par un système utilisant du propane ou du gaz naturel ou remplacement du système de chauffage au propane par un système utilisant du gaz naturel, pourvu que le nouveau système utilise l'un des appareils de chauffage suivants :
  - un générateur d'air chaud homologué ENERGY STAR dont l'efficacité annuelle de l'utilisation de combustible (Annual Fuel Utilization Efficiency (AFUE)) est d'au moins 95 % et qui est muni d'un moteur à courant continu (CC) sans balai;
  - un générateur d'air chaud sans dégagement dont l'AFUE est d'au moins 95 %, si l'habitation est une maison mobile;
  - une chaudière homologuée ENERGY STAR dont l'AFUE est d'au moins 95 %.
- Remplacement du système de chauffage au mazout, au propane ou au gaz naturel par un système utilisant de l'électricité.
- Remplacement du système de chauffage au mazout, au propane, au gaz naturel ou à l'électricité par un système mécanique intégré homologué (SMI), qui est

conforme à la norme CSA-P.10-07 et qui atteint les exigences de performance supérieure (premium) à la norme(1).

- Installation de panneaux solaires thermiques conformes à la norme CAN/CSA-F379.
- Installation de panneaux solaires combinés photovoltaïques-thermiques conformes aux normes CAN/CSA-C61215-08 et CAN/CSA-F379.

## **B2 Système de climatisation**

- Remplacement d'un climatiseur de fenêtre ou d'un climatiseur central par un climatiseur homologué ENERGY STAR de type central bibloc ou minibloc sans conduits comprenant une unité extérieure et au moins un dispositif par étage (à l'exclusion du sous-sol), pourvu que l'appareil comporte un numéro de l'Air-Conditioning, Heating, and Refrigeration Institute (AHRI) et satisfasse aux exigences minimales suivantes :
  - un taux de rendement énergétique saisonnier (Seasonal Energy Efficiency Ratio (SEER)) de 14,5;
  - un taux de rendement énergétique (Energy Efficiency Ratio (EER)) de 12,0.
- Remplacement d'un climatiseur central par une thermopompe à air homologuée ENERGY STAR de type bibloc central ou minibloc sans conduits comprenant une unité extérieure et au moins un dispositif par étage (à l'exclusion du sous-sol) qui comporte un numéro de l'Air-Conditioning, Heating, and Refrigeration Institute (AHRI) et satisfait aux exigences minimales suivantes :
  - un taux de rendement énergétique saisonnier (Seasonal Energy Efficiency Ratio (SEER)) de 14,5;
  - un taux de rendement énergétique (Energy Efficiency Ratio (EER)) de 12,0;
  - un coefficient de performance de la saison de chauffage (Heating Seasonal Performance Factor (HSPF)) pour la région V de 7,1;
  - une capacité de chauffage de 12 000 Btu/h.

## **B3 Système de chauffe-eau**

- Remplacement d'un chauffe-eau au propane ou au gaz naturel par l'un des appareils suivants utilisant le même combustible :
  - un chauffe-eau instantané homologué ENERGY STAR offrant un facteur énergétique (FE) d'au moins 0,82;
  - un chauffe-eau instantané à condensation homologué ENERGY STAR offrant un FE d'au moins 0,90;
  - un chauffe-eau de type réservoir à condensation offrant un rendement thermique de 95 % ou plus.
- Remplacement d'un chauffe-eau au mazout par un chauffe-eau utilisant du propane ou du gaz naturel ou remplacement d'un chauffe-eau au propane par un chauffe-eau utilisant du gaz naturel, pourvu que le nouveau chauffe-eau soit l'un

- un chauffe-eau instantané homologué ENERGY STAR offrant un facteur énergétique (FE) d'au moins 0,82;
- un chauffe-eau instantané à condensation homologué ENERGY STAR offrant un FE d'au moins 0,90;
- un chauffe-eau de type réservoir à condensation offrant un rendement thermique de 95 % ou plus.
- Remplacement d'un chauffe-eau au mazout, au propane ou au gaz naturel par un chauffe-eau utilisant de l'électricité.
- Installation d'un chauffe-eau solaire qui offre un apport énergétique minimal de sept gigajoules par année (GJ/an) et qui est conforme à la norme CAN/CSA-F379, pourvu que cet appareil figure dans le Répertoire de rendement des chauffe-eau solaires résidentiels de CanmetÉNERGIE.
- Installation d'un appareil de récupération de la chaleur des eaux de drainage.
- Installation de panneaux solaires thermiques conformes à la norme CAN/CSA-F379.
- Installation de panneaux solaires combinés photovoltaïques-thermiques conformes aux normes CAN/CSA-C61215-08 et CAN/CSA-F379.

#### **B4 Système de ventilation**

- Installation d'un ventilateur récupérateur de chaleur ou d'un ventilateur récupérateur d'énergie homologué ENERGY STAR, certifié par le Home Ventilating Institute (HVI) et figurant à la section 3 de son répertoire de produits (Certified Home Ventilating Products Directory). De plus, dans le cas où l'installation permet de remplacer un ancien ventilateur, le nouvel appareil doit afficher une efficacité supérieure à l'ancien.

#### **C. Conservation et qualité de l'eau**

- Installation d'une citerne de récupération des eaux pluviales enfouie sous terre.
- Construction, rénovation, modification ou reconstruction d'un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées, des eaux de cabinet d'aisances ou des eaux ménagères conformément aux exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées(2).
- Restauration d'une bande riveraine conformément aux exigences de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables(3).

#### **D. Qualité du sol**

- Décontamination du sol contaminé au mazout conformément aux exigences de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés(4).

#### **E. Autres**

- Aménagement d'un toit vert(5).

- Installation de panneaux solaires photovoltaïques conformes à la norme CAN/CSA-C61215-08.
- Installation d'une éolienne domestique conforme à la norme CAN/CSA-C61400-2-08.

(1) Un tel système assure les fonctions de chauffage domestique, de ventilation et de récupération de chaleur.

(2) RLRQ, chapitre Q-2, r. 22.

(3) RLRQ, chapitre Q-2, r. 35. L'application de cette politique s'effectue selon les règlements de zonage et d'urbanisme des municipalités.

(4) Cette politique est publiée par Les Publications du Québec et accessible sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au [www.mddefp.gouv.qc.ca/sol/terrains/politique/](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/sol/terrains/politique/).

(5) Pour plus de précision, un toit vert est une toiture entièrement ou partiellement recouverte de végétation, qui comporte une membrane étanche, une membrane de drainage et un substrat de croissance permettant de protéger le toit et d'accueillir la végétation.

---

## CRÉDIT D'IMPÔT POUR FOSSE SEPTIQUE

### **Profitez d'un remboursement de 20% applicable sur la construction de votre installation septique!!!**

Le Gouvernement du Québec a mis en place à l'automne 2013 un programme de crédit d'impôt pour les travaux de rénovation résidentiel écoresponsables. Faites vite, ce programme est temporaire! Un crédit d'impôt remboursable pour la réalisation de travaux de rénovation résidentielle écoresponsable est instauré sur une base temporaire par Revenu Québec.

Ce crédit d'impôt est destiné aux particuliers qui font exécuter par un entrepreneur qualifié des travaux de rénovation écoresponsable à l'égard de leur lieu principal de résidence ou de leur chalet en vertu d'une entente conclue après le 7 octobre 2013 et avant le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Ce crédit d'impôt, qui sera d'un montant maximal de 10 000 \$ par habitation admissible, correspondra à 20 % de la partie des dépenses admissibles d'un particulier qui excédera 2 500 \$.

Pour donner droit au crédit d'impôt, les travaux réalisés doivent avoir un impact positif sur le plan énergétique ou environnemental et les biens utilisés dans le cadre de ces travaux doivent répondre à des normes reconnues.

Pour consulter la liste des travaux de rénovation écoresponsable reconnus, dont font partie les fosses septiques et les champs d'épuration, et pour de plus amples renseignements sur le programme, consultez la page [Crédit d'impôt ÉcoRénov](#) du site Web de [Revenu Québec](#).

# les Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent



2014  
9<sup>e</sup> édition

*Un concours pour rendre hommage à celles et ceux  
qui contribuent à préserver et à mettre en valeur  
nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire ancestraux.*

## 2 CATÉGORIES

- ☆ **Sauvegarde, restauration et conservation**  
(bâtiment, objet ancien, petit patrimoine, fonds d'archives, etc.)
- ☆ **Transmission, interprétation et diffusion**  
(production d'outil de diffusion, transmission de savoir-faire, mise en place d'activités, etc.)

## 4 CLIENTÈLES ADMISSIBLES

- ☆ Individu ayant une propriété au Bas-Saint-Laurent
- ☆ Organisme sans but lucratif et conseil de fabrique
- ☆ Institution publique et entreprise privée
- ☆ Municipalité, MRC et conseil de bande

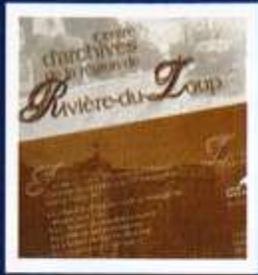
**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 MAI 2014**

**Les informations, le formulaire d'inscription et  
la description des critères d'évaluation sont  
disponibles :**

- ☆ sur le site du Conseil de la culture au [www.crcbsl.org](http://www.crcbsl.org),
- ☆ au 418 722-6246 poste 23,
- ☆ aux bureaux des MRC du Bas-Saint-Laurent.

Huit lauréats régionaux recevront un trophée conçu et réalisé par  
l'artiste François Maltais, de Pohénégamook.





11

10

9

## Deux catégories de prix

### 1 Prix liés à la sauvegarde, la restauration et la conservation...

- de bâtiments;
- d'objets anciens;
- d'éléments significatifs du paysage et de l'occupation du territoire (naturel/humanisé); de fonds d'archives, etc.

### 2 Prix liés à la transmission, à l'interprétation et à la diffusion...

- par la production d'outils de diffusion;
- par la transmission de savoir-faire;
- par la conception de matériel pédagogique;
- par la mise en place d'activités, etc.

## Clientèles admissibles

- A – Individu ayant une propriété au Bas-Saint-Laurent
- B – Organisme sans but lucratif et conseil de fabrique
- C – Institution publique et entreprise privée
- D – Municipalité, MRC et conseil de bande

L'analyse des dossiers se fera par catégorie et par clientèle. Les dossiers provenant de la clientèle D seront analysés seulement par le jury régional.



## Critères d'admissibilité

- l'intervention ou l'activité doit avoir eu lieu sur le territoire du Bas-Saint-Laurent et doit être complétée à la date du dépôt du dossier;
- le projet soumis doit respecter les lois et règlements en vigueur dans chacun des domaines visés.

## Date limite d'inscription

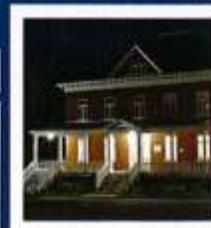
Procurez-vous le *Formulaire d'inscription* ainsi que les documents *Informations générales* et *Critères d'évaluation* aux endroits suivants :

- sur le site du Conseil de la culture au [www.crcbsl.org](http://www.crcbsl.org);
- en appelant au **418 722-6246** poste 23;
- aux bureaux de **vostra MRC**.

Votre dossier doit être acheminé à la MRC de votre territoire au plus tard le **lundi 5 mai 2014 à 17 h**.



12



13



14

# Remise des prix aux gagnants



Une première annonce de gagnants se fera à l'échelle de votre MRC (lauréats locaux) et les participants en seront avisés.

Les lauréats locaux deviendront finalistes pour la remise régionale, laquelle prend la forme d'un dîner gala qui se tiendra dans la MRC de Témiscouata, le 14 septembre 2014.

Parmi l'ensemble des finalistes, huit (8) seront désignés lauréats régionaux, soit un pour chaque clientèle, et ce, pour les deux catégories.

Les lauréats régionaux recevront un trophée conçu et réalisé par François Maltais, artiste de Pohénégamook.

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec les huit (8) municipalités régionales de comté (MRC) du territoire, a le plaisir de présenter les neuvièmes Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

Ces prix sont décernés aux deux (2) ans et visent à rendre hommage à ceux et celles qui contribuent à préserver et à mettre en valeur nos richesses patrimoniales et nos savoir-faire ancestraux.

Ils démontrent aussi l'intérêt grandissant de la population et des élués envers les différentes facettes du patrimoine.

Le patrimoine couvre plusieurs dimensions; il englobe l'ensemble des éléments matériels et immatériels chargés de significations pour une collectivité et jugés dignes d'être transmis de génération en génération à titre d'héritage.

Vous trouverez les archives des prix antérieurs sur le site Internet du Conseil de la culture au [www.crebsl.org](http://www.crebsl.org)



À l'Oasis des aîné(e)s à Saint-Eusèbe inc., nous nous efforçons d'offrir la meilleure qualité de vie à nos résident(e)s.

La résidence offre des logements de type : grand 3 1/2. Chaque logement comprend une vaste salle de bain adaptée, une grande chambre à coucher, une cuisinette avec réfrigérateur, un salon et un espace de rangement.

Tous les logements sont accessibles (cuisine, chambre et salle de bain) en fauteuil roulant et munis de cloches d'appel permettant aux résident(e)s d'obtenir rapidement de l'aide en cas de besoin. La résidence possède également un vrai ascenseur.

Nos services incluent: préparation des repas, aides aux personnes âgées, lève-patient pour le bain, lessive, ménage, coiffeuse, courses et communication, rappel de médicaments et autres activités annuelles (ex. : Saint-Valentin, tricot-hon, cabane à sucre, journée de la culture, musique, messe, etc.).

Nous offrons deux programmes d'aide : le programme du supplément au loyer et le crédit d'impôt pour le maintien à domicile.

Tous ces services sont offerts dans la bonne humeur et le respect des autres.

## **LOGEMENT À LOUER DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT**

Nous avons un logement à louer situé au premier étage près de la cuisine, libre immédiatement. Celui-ci a une très belle vue sur le jardin Céleste, situé tout près de la résidence. À qui la chance. Venez le visiter, pour toute information ou rendez-vous, contactez :

Mona Damboise directrice générale au 418-899-1661 ou 418-899-0045  
ou par courriel : [oasisdesaines@bellnet.ca](mailto:oasisdesaines@bellnet.ca)

**FAITES PARTIE DE LA FAMILLE !**

### **LISTE D'ATTENTE**

Nous vous invitons à venir visiter notre résidence et en profiter, par la même occasion, pour donner votre nom pour faire partie de notre liste, soyez prévenants. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Mona Damboise au 418-899-1661.

**PARLEZ-EN À VOS AMI(E)S**



du 8 au 24 août 2014

## Concours plan d'affaires du CMA 2014 « Réalise ton rêve d'entreprise ! »

**Edmundston (NB)** – *C'est sous le thème de « Réalise ton rêve d'entreprise » qu'est lancé le premier concours de plan d'affaires de la région de l'Acadie des terres et forêts. Ce concours est organisé dans le cadre du volet économique du Congrès mondial acadien 2014.*

Le concours de plan d'affaires vise la création et le démarrage de trois entreprises sur le territoire de l'Acadie des terres et forêts par des jeunes de 18 à 34 ans. Il vise également à sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat et aux possibilités de création d'entreprises sur le territoire hôte du 5e Congrès mondial acadien; à mettre en valeur les services de soutien existants aux petites entreprises de la région ; et à encourager le réseautage et le développement des contacts d'affaires entre les régions.

Le comité organisateur invite les personnes intéressées à réaliser leur rêve d'entreprise en soumettant leur idée de projet dans le cadre de ce concours. Du soutien et de la formation seront offerts aux participants, afin d'élaborer leur plan d'affaires. Une grande finale de type gala sera organisée le 20 août, en plein cœur des festivités du CMA 2014, afin de couronner les gagnants de chacune des trois régions. Les projets seront évalués par un jury indépendant composé de gens d'affaires et d'intervenants du domaine économique de la région de l'Acadie des terres et forêts.

En plus d'obtenir une visibilité hors pair pour leur nouvelle entreprise, les récipiendaires se mériteront une bourse en argent de 5000 \$, du soutien au démarrage de leur entreprise et des opportunités de réseautage d'affaires.

Émilien Nadeau, président du CMA 2014, souligne l'importance d'encourager les jeunes à se lancer en affaires afin d'assurer le développement économique de la région.



« Les possibilités d'affaires et de création d'entreprises sont bien réelles en Acadie des terres et forêts. Une initiative, telle que le concours, permettra à des jeunes ayant la fibre entrepreneuriale de s'épanouir professionnellement chez eux tout en contribuant à la prospérité de la région. »

### **Date limite et processus d'inscription**

Les personnes intéressées à participer au concours sont invitées à consulter le site web du CMA 2014 : [www.cma2014.com/realisetonreve](http://www.cma2014.com/realisetonreve) ou encore de téléphoner au (506) 737-8925. Les candidats doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne avant le 25 avril 2014. Ils devront alors soumettre un sommaire de 2 pages, acquitter les frais d'inscription de 20 \$ et soumettre une brève vidéo de 2 minutes expliquant leur idée d'affaires.

Trois finalistes de chaque région seront sélectionnés par un comité qui aura évalué l'ensemble des plans d'affaires reçus. Ces neuf finalistes seront dévoilés ainsi que les grands gagnants couronnés en plein cœur des festivités du CMA 2014, lors d'une soirée de type gala le 20 août.

Cette initiative est rendue possible grâce à l'appui de nombreux partenaires, notamment l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique, le Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, les CBDC Madawaska, Victoria – Madawaska Sud et Restigouche, la Société d'aide au développement des collectivités du Témiscouata, le Leaders Encouraging Aroostook Development, Acadia Federal Credit Union et le comité organisateur du Congrès Mondial Acadien 2014.

### **À propos du CMA 2014**

Les régions du Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, du Témiscouata au Québec et du Nord du Maine sont les hôtes du prochain congrès mondial acadien qui se tiendra du 8 au 24 août 2014. Une panoplie d'activités culturelles, sportives et économiques seront organisées sur l'ensemble du territoire afin de célébrer l'Acadie d'aujourd'hui.

Canada

New Brunswick  
Nouveau Brunswick

Québec



[www.cma2014.com](http://www.cma2014.com)



## ALLER SIMPLE - PASSAGES FRONTALIERS

Le *Congrès mondial acadien 2014* propose une programmation haute en couleurs, avec plus de 120 rencontres de famille, 200 activités communautaires et de nombreux spectacles répartis sur les trois régions de l'Acadie des terres et forêts. Même si la cérémonie d'ouverture du 8 août symbolisera l'effacement des trois frontières, il n'en demeure pas moins que la frontière canado-américaine est bel et bien réelle. Il faudra donc se munir des documents nécessaires pour traverser cette frontière afin de pouvoir participer à l'ensemble des activités du territoire hôte.



Comme le 5<sup>e</sup> Congrès mondial acadien sera le plus inclusif, le plus ouvert sur le monde et le plus international, il est également logique de croire que les postes frontaliers seront également très sollicités pendant les 17 jours de festivités. Afin de remédier à ces passages accrus et d'assurer un environnement harmonieux et sécuritaire, les autorités canadiennes et américaines assurent leur bonne collaboration pour toute la période de l'évènement. Pour pouvoir découvrir l'Acadie des terres et forêts d'un côté comme de l'autre du fleuve Saint-Jean, il faut toutefois s'assurer d'avoir en main un passeport valide ou tout autre document officiel requis tel que la carte NEXUS ou encore le permis de conduire plus (résidents du Québec).

La journée tant attendue du 15 août sera sans doute celle qui occasionnera le plus grand achalandage sur les ponts transfrontaliers, car des activités très prisées se tiendront toutes à Madawaska, au Maine. C'est le cas notamment de la célébration spirituelle en plein air, du grand tintamarre et du spectacle de la fête nationale « Acadie, fille d'Amérique ». À l'issue de rencontres avec les autorités frontalières et régionales, il a été convenu que dans le cadre du *Congrès mondial acadien 2014*, la circulation automobile sur le pont transfrontalier Edmundston-Madawaska sera restreinte cette journée-là uniquement.

Ainsi, pendant une partie de la journée et de la soirée du 15 août 2014, ce pont sera entièrement réservé aux piétons pour maximiser le passage à la frontière. La plage horaire exacte sera annoncée dans un futur communiqué, mais nous inviterons les véhicules qui doivent traverser la frontière pendant cette période à utiliser les postes frontaliers de St-Léonard/Van Buren ou de Clair/Fort Kent. Un véhicule fera toutefois la navette sur le pont pour transporter les personnes à mobilité réduite. De plus, un service sera mis sur pied pour transporter les participants des stationnements incitatifs d'Edmundston jusqu'à la frontière. Parallèlement, un service de navettes sera offert au Maine de Fort Kent, Frenchville, St. Agatha et Van Buren vers Madawaska.

Certes, depuis le début de cette belle aventure, les frontières constituent un défi de taille. Or, conformément à sa vision, le comité organisateur croit qu'il faut saisir l'occasion pour se donner les moyens de coopérer et de renouer avec son passé. D'ailleurs, grâce à une collaboration exceptionnelle entre les trois régions de l'Acadie des terres et forêts, le *Congrès mondial acadien 2014* pourra présenter du 8 au 24 août prochain la richesse multiculturelle du territoire hôte, ainsi que les liens historiques et familiaux. Car au-delà des frontières, le CMA 2014 offre l'occasion de visiter, et ce dans la même journée, trois régions uniques où les gens partagent pourtant les mêmes racines. Ainsi, le 5<sup>e</sup> Congrès mondial acadien sera l'un des plus excitants de son histoire, car il ira au-delà des frontières établies par les congrès précédents.

## QUELQUES PISTES DE SOLUTION POUR VOTRE HÉBERGEMENT

À six mois du 5<sup>e</sup> Congrès mondial acadien, l'Acadie des terres et forêts se prépare à accueillir plusieurs milliers de festivaliers sur son vaste territoire. Le sondage effectué en novembre dernier auprès des propriétaires de terrains de camping, d'hôtels, de motels, d'auberges et de gîtes révélait qu'il y avait encore amplement de choix dans les divers établissements d'hébergement sur le territoire.

Dans le but de faciliter le processus de recherche pour les personnes intéressées à venir célébrer l'Acadie du monde, le Congrès mondial acadien 2014 offre un répertoire en ligne qui vous permet de consulter, par ville et/ou par région, les lieux d'hébergements commerciaux et privés disponibles sur l'ensemble du territoire de l'Acadie des terres et forêts : [www.cma2014.com/services/hebergement](http://www.cma2014.com/services/hebergement)

Néanmoins, certaines personnes ont exprimé avoir de la difficulté à trouver de l'hébergement. Pour aider les visiteurs dans leurs recherches, le comité organisateur du CMA 2014 suggère les pistes de solution suivantes :

- Pourquoi ne pas chercher à l'extérieur des plus grands centres?
- Si vous êtes plusieurs personnes, pensez à vous diviser dans deux ou trois endroits différents.
- Ne vous limitez pas aux hébergements de grande capacité; le territoire compte de nombreux établissements de plus petite taille qui peuvent vous recevoir en grand.
- Lorsqu'un établissement d'hébergement vous répond qu'il n'est pas disponible pour la durée que vous cherchez, il se peut qu'une ou deux nuitée(s) soi(en)t en cause. Demandez quelles dates posent problème. Vous pourrez sûrement trouver des disponibilités pour ces dates problématiques ailleurs sur le territoire, même si c'est un peu plus loin.
- Fractionnez votre séjour (quelques jours à un endroit, quelques jours ailleurs, etc.)
- Faites le tour complet de tout le répertoire d'hébergement (toutes les régions, toutes les villes, tous les établissements).
- Les hébergements saisonniers comme les campings et/ou gîtes ne répondent pas tous au téléphone ou aux courriels en-dehors de la saison estivale. Si vous n'arrivez pas à les joindre, cela ne signifie pas spécialement qu'ils sont pleins. Rappelez-les vers la fin du printemps.
- Si l'hébergement en résidence privée vous intéresse, consultez le répertoire d'hébergement privé : [www.cma2014.com/repertoire/hebergementprive](http://www.cma2014.com/repertoire/hebergementprive)

- Laissez votre nom sur une liste d'attente en cas d'annulations potentielles et exigez une date de rappel de la part de l'établissement.
- Les établissements ont habituellement des blocs de chambres réservées pour les tours opérateurs et leurs clients réguliers. Si ces derniers n'ont pas besoin de ces chambres-là, elles sont libérées automatiquement dans l'inventaire des établissements hôteliers à intervalle de 14, 30 ou 60 jours avant l'arrivée. Surveillez ces dates. Ex. vous cherchez pour le 8 et 9 août, rappelez vers le 9 juin (60 jours), le 9 juillet (30 jours) ou le 25 juillet (14 jours) avant votre arrivée prévue.



Ne vous découragez surtout pas! Chaque région qui a accueilli un Congrès mondial acadien par le passé a réussi à accueillir les visiteurs, et l'Acadie des terres et forêts n'y fera certes pas exception.

Par ailleurs, le CMA 2014 n'a malheureusement pas le contrôle sur la fixation des prix des établissements d'hébergement, qui suivent probablement le principe de l'offre et de la demande. Si les prix ne vous conviennent pas et que vous n'arrivez pas à trouver un hébergement dans la ville de votre choix, il faut envisager de s'éloigner. Certes, vous aurez peut-être un peu de route à faire, mais le territoire vous offre une occasion unique : en une seule journée, vous pouvez vous réveiller au Québec, admirer la splendeur du Nouveau-Brunswick en allant festoyer au Maine, puis quitter les États-Unis aux petites heures pour retourner dormir au Canada.

Le monde de l'hébergement fluctue sans cesse, jour après jour. Il se peut qu'un hôtel soit plein une journée et que, deux semaines plus tard, un groupe annule une réservation de 10 chambres. Certains établissements n'acceptent pour l'instant que des réservations de groupes ou de longue durée, donc si l'hébergement est complet, demandez s'il prévoit libérer des chambres dans un avenir rapproché.

La région hôte du CMA 2014 est assez bien pourvue en termes d'hébergement commercial, mais plusieurs visiteurs désirent vivre une expérience en famille. Vous avez une chambre, un appartement, une maison ou un chalet de libre? Il est toujours temps de nous communiquer votre offre d'hébergement privé! Il suffit de remplir le formulaire web au :

[www.cma2014.com/hebergementprive](http://www.cma2014.com/hebergementprive)

# OFFRE DE SERVICES

**Exploitation du restaurant Bon Air de la plage municipale  
&  
Responsable des locations au camping municipal**



La Municipalité de Packington recherche une personne dynamique pour exploiter le restaurant de la Plage municipale et s'occuper des locations du terrain de camping en collaboration avec le propriétaire. Le camping compte une trentaine de sites dont la majorité est munie des trois (3) services. La Plage et le camping se situent au 585 et 590 5e Rang Sud près du lac Méruimticook ou lac Jerry. On offre différents équipements ainsi qu'un panorama et une qualité d'eau de baignade exceptionnelle. Les personnes intéressées devront présenter une offre de services au conseil municipal en tenant compte des exigences du propriétaire des lieux.

## Conditions

3. La période couverte est du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre (St-Jean-Baptiste à la Fête du Travail);
4. Nécessaire d'avoir permis et autorisation;
5. S'assurer d'avoir un milieu propre et accueillant;
6. Gérance du site de camping, location équipements, etc... Une rémunération est attachée à ce volet;
7. Les frais inhérents à l'exploitation du restaurant seront à la charge de l'exploitant (électricité, propane, fourniture etc...);
8. Expérience en restaurant serait un atout;
9. La municipalité est ouverte à toute négociation;

Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre, par la poste, par télécopieur ou par courriel, avant le 21 mars 2014 à 16 h 30 aux coordonnées suivantes :

Municipalité de Packington  
Monsieur Denis Moreau, directeur général  
35-A, rue Principale  
Packington (Québec) G0L 1Z0

Ou par télécopieur au  
**418 853-6427**

Ou par courriel à  
[info@packington.org](mailto:info@packington.org)



CONGRÈS MONDIAL  
ACADIEN 2014

L'ACADIE DU MONDE

Spectacles \* Activités communautaires \* Réunions de familles  
Colloques et conférences \* Rassemblements \* Et plus encore!

## Soyez au rendez-vous du 8 au 24 août 2014 !

120 rassemblements de famille • 31 au Témiscouata jusqu'à présent !

### **ALBERT**

Lejeune  
23 août 2014

### **ARSENEAULT**

St-Michel-du-Squatec  
23 août 2014

### **ASSELIN**

Pohénégamook  
août 2014

### **BEAULIEU**

St-Honoré-de-Témiscouata  
9-10 août 2014

### **BELLIVEAU**

Témiscouata-sur-le-Lac  
16 août 2014

### **BÉRUBÉ**

Saint-Louis-du-Ha! Ha !  
23 août 2014

### **BOUCHER**

Lac des Aigles  
23 août 2014

### **BOUDROT/EAU/EAULT**

Témiscouata-sur-le-Lac  
16 août 2014

### **DIONNE**

Biencourt  
16 août 2014

### **DUBÉ**

Saint-Juste-du-Lac  
août 2014

### **DUGUAY**

Pohénégamook  
16-17 août 2014

### **GAUDET**

Pohénégamook  
août 2014

### **GIROUARD**

St-Michel-de-Squatec  
13-14 août 2014

### **GRONDIN**

Dégelis  
16-17 août 2014

### **LANDRY**

Rivière-Bleue  
23 août 2014

### **LAVOIE**

St-Louis-du-Ha ! Ha !  
9 août 2014

### **LEBEL/ROBITAILLE**

Saint-Eusèbe  
15-17 août 2014

### **LECLERC**

Témiscouata-sur-le-Lac  
9-10 août 2014

### **LEJEUNE/BRIARD/YOUNG**

Lejeune  
16 août 2014

### **MORIN/MADGIN**

St-Elzéar-de-Témiscouata  
16 août 2014

### **PELLERIN**

St-Eusèbe  
16-17 août 2014

### **PELLETIER**

St-Marc-du-Lac-Long  
8-9 août 2014

### **PERRON**

Dégelis  
15-16 août 2014

### **PLOURDE**

St-Jean-de-la-Lande  
9 août 2014

### **RAYMOND**

Dégelis  
9 août 2014

### **RICHARD**

Témiscouata-sur-leLac  
22-24 août 2014

### **ROBERT**

Auclair  
23 août 2014

### **SAINDON/SINDON/STDON**

Témiscouata-sur-le-Lac  
22-24 août 2014

### **TURCOT/TE**

Dégelis  
23-24 août 2014

### **VALCOURT**

Packington  
16 août 2014

### **VIEL**

Témiscouata-sur-le-Lac  
16-17 août 2014



## Inscrivez-vous!

Sur le site Internet [www.cma2014.com](http://www.cma2014.com)

### Pour informations :

Renée-Anique Francoeur,  
Coordonnatrice CMA-2014  
Volet Témiscouata

Courriel : [rafrancoeur@cma2014.com](mailto:rafrancoeur@cma2014.com)  
Téléphone : 418 899-6725, poste 113

## CONGRÈS MONDIAL ACADIEN 2014

### RENCONTRE DE FAMILLES POUR LES LAVOIE ET LES BÉRUBÉ À SAINT-LOUIS-DU- HA! HA!



Le CMA 2014 va représenter un événement majeur de l'été 2014 pour le Témiscouata, le Madaweska et le Maine. Sous la présidence d'honneur de Roch Voisine, il se tiendra du 8 août au 24 août 2014 et donnera lieu à toutes sortes d'activités, notamment plus de 120 rassemblements de familles.

Les Bérubé et les Lavoie ont choisi de tenir leur rencontre à Saint-Louis-du-Ha! Ha! les 9 et 23 août 2014. Parrainées par l'association des familles Bérubé, les journées du 9 et 23 août seront ouvertes à toute la population témiscouataine afin de souligner les liens qui unissent les Bérubé et les Lavoie à un tas de familles de la région : les Plourde, Soucy, Ouellet, Levesque Gagnon, Bouchard, Pelletier, Francoeur, Marquis, Caron, Valcourt, etc.

Il y aura plusieurs activités ces jours-là : Conférences, expositions, lieux de rencontre, défilé, souper, soirée de danse, et tirage.

Notez bien les dates. Pour en savoir plus, consultez :  
[www.berube.cma2014.com/fr/programmation](http://www.berube.cma2014.com/fr/programmation)

Vous pouvez vous inscrire en ligne

Pour informations :  
Michel Bérubé, président de l'Association des familles Bérubé 418 659-1484 courriel  
[michelberube22@videtron.ca](mailto:michelberube22@videtron.ca)

## MESSAGE PROMOTIONNEL

Du 26 au 30 mars 2014, les employeurs et les chercheurs d'emploi sont invités à la *Cyberfoire de l'emploi du Bas-Saint-Laurent*, un salon virtuel de l'emploi où, sur une plateforme Web dynamique et conviviale, les employeurs du Bas-Saint-Laurent et les chercheurs d'emploi de la région et d'ailleurs se donnent rendez-vous. Pour une seconde année, la Cyberfoire est une initiative d'Emploi-Québec et de la Conférence régionale des élu(e)s du Bas-Saint-Laurent.



### **Pour les employeurs, une façon originale de recruter**

Les employeurs de la région doivent s'inscrire au [www.cyberfoire.ca](http://www.cyberfoire.ca) afin de préparer leur stand virtuel à leur image et d'afficher leurs emplois à combler.

### **La Cyberfoire, c'est pour les chercheurs d'emploi**

Tous les chercheurs d'emploi du Bas-Saint-Laurent et de l'extérieur de la région peuvent s'inscrire gratuitement dès maintenant. Ils doivent ensuite préparer leur C.V. et pourront postuler, du 26 au 30 mars 2014, sur les emplois affichés. C'est un événement unique qui offre une visibilité exceptionnelle auprès d'employeurs potentiels.

Nos meilleures salutations,

Services Québec  
[www.gouv.qc.ca](http://www.gouv.qc.ca)

## FERME PATOINE ET FRÈRES INC. EXCAVATION GILLES PATOINE

Bonjour population de Packington

Nous sommes heureux de vous annoncer que vous avez maintenant une sablière dans votre municipalité. Vous profiterez donc de prix très compétitif pour tout genre de matériel.

Nous possédons tout les permis requis ainsi que notre licence d'entrepreneur.

Alors, pour tout vos projets que ce soit pour de l'excavation, une installation septique, du drainage, du chemin forestier ou de l'aménagement de terrain, nous saurons répondre à votre demande et soyez assuré que vous servir sera un privilège.

Excavation Gilles Patoiné  
Demander Gilles, Luce ou Émil  
Tél: 418-853-2555  
RBQ.: 5662-6393-01

### FERME PATOINE ET FRÈRES INC. EXCAVATION GILLES PATOINE

• INSTALLATION SEPTIQUE  
• VENTE DE SABLE,  
GRAVIER ET TERRE  
• TRANSPORT DE GRAVIER  
• EXCAVATION EN TOUT GENRE

GILLES ET ÉMIL PATOINE  
PROPRIÉTAIRES  
R.B.Q.: 5662 - 6393 - 01

TÉL.: 418 853-2555  
FAX: 418 853-5472  
CELL.: 418 868-8760 (GILLES)  
CELL.: 418 894-2555 (ÉMIL)  
707, RANG 7, PACKINGTON, QC G0L 1Z0



## LOGEMENT À LOUER

Logement de 4 ½ pièces à louer pour le 1<sup>er</sup> juillet 2014 situé au centre du village.

- Non chauffé;
- Non éclairé;
- Déneigé l'hiver;
- Pas d'animaux.



Pour informations :

Contactez Gemma au **418 853-6660**.

## FÊTE DES VOISINS!

« La Fête des voisins est une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble, déclare M. Émilien Beaulieu, maire. Rendez-vous le samedi 7 juin prochain! »

La municipalité de Packington est heureuse d'annoncer qu'elle participe encore à l'édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 7 juin. Nous invitons tous nos citoyennes et citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les uns des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.



Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête.

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins !

La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

D'autres informations vous seront transmises par notre mensuel L'Informateur.

## MOIS DE LA NUTRITION

### Cuisinez et savourez...tout simplement !



*Facilitez-vous la vie!*

Cuisinez une fois et mangez deux repas.

Simplifiez vos soirs de semaine grâce aux extras planifiés.

#### Trucs :

- ✓ Vous faites griller du poulet ou du poisson? Faites cuire quelques morceaux supplémentaires pour mettre dans votre sandwich du lendemain.
  
- ✓ Vous faites rôtir des légumes? Faites en cuire davantage pour ajouter au plat du lendemain.
  
- ✓ Vous cuisinez un repas? Faites le double de la recette et congeler les restes. Ceci servira d'un repas vite fait pour une journée de semaine plus pressée!

Madame Janie St-Onge

Nutritionniste au CSSS de Témiscouata

en collaboration

avec l'Équipe des Saines habitudes de Vie

COSMOSS Témiscouata.

1. Quand vous faites un clic droit sur un dossier ou un fichier, le menu contextuel s'ouvre et vous pouvez y voir : Envoyer vers. **Cette commande permet de transférer rapidement un fichier vers une autre destination.**

#### **Ajouter ou supprimer des éléments dans le menu « Envoyer vers »**

1. Pour enrichir le menu contextuel « Envoyer vers », il suffit d'ajouter des raccourcis pointant vers les répertoires de destination dans le dossier **SendTo** placé dans le répertoire Windows :
2. Le dossier **SendTo** est aussi accessible par le menu Démarrer, Exécuter..., en tapant dans la zone de commande `shell:sendto` et en faisant OK.
3. Pour retirer des éléments du menu contextuel, il suffit de supprimer les raccourcis correspondants.
4. Pour que le dossier **SendTo** soit visible, il faut autoriser Windows à **afficher les fichiers et les dossiers cachés**. Pour ce faire, ouvrir le menu Démarrer, cliquer sur Panneau de configuration, Options des dossiers, Onglet Affichage, cocher Afficher les fichiers et dossiers cachés, cliquer sur Appliquer puis OK : les fichiers et dossiers cachés du système apparaissent alors en transparence dans l'explorateur Windows.

---

## TRUCS ET ASTUCES



### **Réparer le bout des lacets**

Les embouts en métal ou en plastique de vos lacets sont tombés! Pour éviter que les lacets ne commencent à s'effiloche, plongez-les dans de la cire de bougie fondue. Puis modeler les bouts en forme de pointe pour pouvoir enfiler les lacets dans les œillets de vos chaussures.

### **Imperméabiliser ses bottes!**

La recette du WD-40 est secrète; tout juste sait-on que le produit ne contient pas d'agents cancérigènes. Quoi qu'il en soit, il est parfait pour traiter et entretenir les chaussures.

Vaporiser régulièrement vos chaussures de WD-40 et frottez-les avec un chiffon doux. Le produit assouplit le cuir et le protège de la pluie.

### **Ramollir un cirage durci**

Votre cirage est devenu sec et dur comme de la brique. Ne le jetez pas. Faites-le ramollir en y ajoutant un peu de lait ou du jus de citron, et vous pourrez à nouveau l'utiliser.

Vous êtes un mordu du hockey sur glace, un véritable partisan des **Canadiens de Montréal**? Mais savez-vous réellement quelles sont les origines et l'histoire de ce sport national? Testez vos connaissances en répondant aux questions de ce quiz.

**1. Quelle est l'étymologie du mot « hockey »?**

- Du vieux français « hoquet », qui signifie « bâton de berger »
- Du hollandais « hokkie », diminutif d'« hok » qui désigne les cages de but
- L'étymologie est incertaine. Donc, « hoquet » et « hokkie » peuvent être bons

**2. Selon un article du Boston Evening Gazette de 1859, la première partie de hockey eut lieu...**

- À Halifax, en 1859
- À Kingston, en 1855, entre des soldats de la garnison britannique
- Sur le lac de la Grande Ourse, Arctique, en 1825

**3. On peut dire que les premières règles officielles du hockey sont Montréalaises. Pourquoi?**

- Elles ont été rédigées par des étudiants de l'université McGill en 1877
- Elles ont été conçues dans le cadre de la création de la LNH, à Montréal en 1917
- Les règles ont été codifiées lors d'un match, en 1875, au Victoria Skating Rink de Montréal
- Elles ont été écrites dans le cadre d'une partie présentée lors du Carnaval d'hiver de 1883

**4. Quelle équipe a remporté la première coupe Stanley et en quelle année?**

- Les Wanderers de Montréal, en 1896
- Le Montréal AAA, en 1893
- Les Victorias de Winnipeg, en 1896
- Les Silver Seven d'Ottawa, en 1903

**5. Quand Lord Stanley, qui a fait don de la coupe qui porte son nom, a-t-il craqué pour le hockey?**

- En 1888, lors d'une partie entre les Redmen de McGill et les Golden Gaels de Queen's
- En 1888, lors d'une partie entre les AAA de Montréal et les Bulldogs de Québec
- En 1888, lors d'une partie entre les Victorias et les AAA de Montréal
- En 1888, lors d'une partie entre les Silver Seven d'Ottawa et les Blue Shirts de Toronto

**• Question 6**

**La LNH doit une fière chandelle à Montréal... Pourquoi?**

- En 1917, à l'Hôtel Windsor (aujourd'hui défiguré par l'immonde tour CIBC), la LNH est officiellement fondée.
- L'arrivée des Maroons de Montréal, en 1924, apporte des revenus supplémentaires à la ligue qui en a bien besoin!
- Howie Morenz, du Canadien de Montréal, qui fait courir les foules... en pleine dépression économique.
- Les réponses 1 et 2. Le jeu de Morenz a commencé à décliner dans les années 30.

## PARUTION DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL L'INFORMATEUR

Vos messages peuvent nous être apportés en tout temps. Vous pouvez venir nous les remettre directement au bureau municipal.

Vous pouvez nous les faire parvenir aussi par :

Télécopieur : 418 853-6427

Courriel : [info@packington.org](mailto:info@packington.org)

Courrier : 35-A, rue Principale  
Packington QC G0L 1Z0

Téléphone : 418 853-2269

## HORAIRE DES SÉANCES PUBLIQUES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2014

13 janvier 2014	03 février 2014	11 mars 2014
08 avril 2014	05 mai 2014	02 juin 2014
07 juillet 2014	19 août 2014	09 septembre 2014
06 octobre 2014	03 novembre 2014	01 décembre 2014



### HEURES ET LIEU

Les séances publiques du conseil municipal se tiennent toutes, à 19 H 30, à la salle du conseil réservée à cette fin qui se trouve au chalet communautaire situé au 115, rue Soucy à Packington.

### ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 23 mars** Brunch Festival Western Kevin Ouellet/Chantale Lavoie
- 29 mars** Conte historique « La légende de Saint-Benoît »
- 12 avril** Dîner spaghetti vs Brigade d'incendie et sa duchesse
- 20 avril** Dimanche de Pâques
- 11 mai** Fête des mères vs Commission des loisirs de Packington
- 18 mai** Fête de l'Amour vs Fabrique de Saint-Benoît
- 24 mai** Méchoui par les Pompiers de Packington
- 7 juin** Fête des voisins
- 15 juin** Brunch par les Pompiers de Packington

### AVRIL 2014

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

### MAI 2014

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### JUIN 2014

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### JUIN 2014

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### PROBLÈMES D'ALCOOL

AA (alcoolique anonyme) existe dans votre région!

Ligne info : 418 863-3490